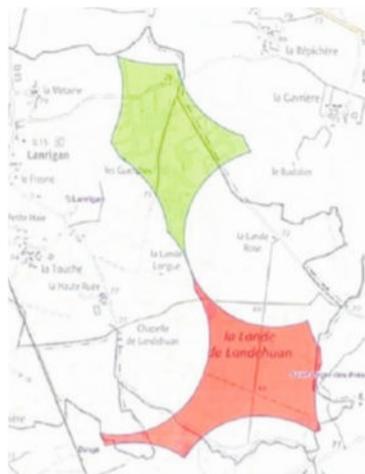


■ **LANRIGAN**

Un parc éolien citoyen en projet à Lanrigan

Mercredi 23 septembre, les habitants de la commune de Lanrigan étaient conviés à une réunion publique pour leur présenter un projet éolien citoyen, actuellement en réflexion, sur la commune.

Cette réunion a été présentée par Antoine Therain, représentant de la SEM (société d'économie mixte) Energ'lv, au côté de Sébastien Delabroise, maire de Lanrigan. Créée par le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35), la SEM Energ'lv est un organisme public qui encourage l'investissement citoyen et favorise l'ancrage des projets. Antoine Therain a présenté un diaporama, ainsi qu'une vidéo, sur le fonctionnement d'une éolienne, les grandes étapes d'un projet éolien et le projet de Lanrigan. Le public a pu poser ses questions.



La zone verte sur ce plan définit la zone concernée par le projet éolien ; la zone rouge a été écartée. Antoine Therain et le maire de Lanrigan Sébastien Delabroise ont présenté le projet.



■ **Un projet citoyen**

Le projet de Lanrigan est la création d'un parc éolien citoyen de trois éoliennes. La démarche consiste à fédérer riverains et collectivités locales afin de financer la création puis la gestion d'un parc d'éoliennes. Le but étant que chacun puisse bénéficier des dividendes produits par

les éoliennes. « Ce projet se veut participatif, collectif et citoyen, où les habitants, les propriétaires et exploitants agricoles sont partie prenante. Ce projet, s'il aboutit, se fera en concertation avec tout le monde », souligne le maire.

■ **Un système de gouvernance**

La commune est favorable au développement d'un projet éolien à condition que celui-ci soit et demeure un projet de territoire respectueux de ses intérêts : un projet respectueux de l'environnement et des éco-

systèmes, un projet transparent véritable levier de la transition énergétique locale et ancré localement avec une gouvernance plurielle et un modèle économique vertueux. « La gouvernance sera assurée collectivement par les co-développeurs et toutes les informations

utiles seront communiquées, la richesse créée sera répartie équitablement, un projet non spéculatif et respectueux de l'intérêt général », explique Antoine Therain. Le représentant de la SEM Energ'lv ajoute : « Pour ce faire, il faudra créer une société de projet. L'idéal est de créer un collège composé d'acteurs publics, privés, d'un collectif de citoyens et de la municipalité. » Pour le premier élu de Lanrigan : « Cela va nous permettre d'avoir la main sur le choix du promoteur, la possibilité de travailler avec les entreprises locales... »

■ **Avancée du projet**

Deux zones ont été étudiées, l'une a été rejetée car elle englobait une forêt. Le second périmètre, retenu, est situé le long de la route de la Lande rose. La commune a été sollicitée par six développeurs éoliens. Il y a déjà eu des réunions avec les proprié-

taires, exploitants et élus. Une charte a été établie. Des déclarations d'engagement ont déjà été signées par plusieurs propriétaires et exploitants. Si l'étude de préféabilité est bonne, le projet pourra continuer si les exploitants et propriétaires agricoles signent des promesses de bail avec le développeur qui aura été choisi.

D'autres réunions vont être organisées. Les habitants intéressés par la démarche sont invités à contacter la municipalité. « J'appelle les bonnes volontés à venir dans ce collège pour définir le choix du développeur qui correspondra au mieux à notre charte. Celle-ci peut encore être modifiée. Il n'est pas nécessaire de laisser un développeur tout décider seul. Nous pouvons garder la main sur notre territoire. Aucun propriétaire et exploitant ne sera lésé », explique le maire.

■ **Un Vidéo Bingo à la salle des fêtes**



Vendredi 25 septembre, la commune de Lanrigan a accueilli une animation Vidéo Bingo et concert dans le cadre du projet Dimension 25, imaginé par la compagnie Mactiern. Le temps n'étant pas de la partie, l'animation a eu lieu dans la salle des fêtes avec places assises. Le principe était original. Après le concert, les films étaient tirés au sort parmi une sélection d'une trentaine de vidéos qui permettent de parcourir le catalogue de l'association Point Barre. Bientôt, deux autres animations vont avoir lieu avec des ateliers Gonglés à bloc à Lourmais ; les 24 et 25 octobre, et un P'tit Bal du Dimanche à Tréméhec le 28 novembre avec ouverture d'une station de ski, dancing et turbulences artistiques. À vos agendas ! (photo d'archive de l'an dernier)

■ **En bref**

■ **Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr**

■ **MEILLAC**

■ **Assemblée générale, Gymnastique.** Rapport d'activité et rapport financier. Port du masque obligatoire. Nous comptons vivement sur votre présence. Mardi 13 octobre, 21 h 15, à la salle omnisports, route de Bonnemain. Gratuit.

■ **MEILLAC**

Une cagnotte en ligne pour la future Maison d'assistantes maternelles

Bientôt, la Maison d'assistantes maternelles (MAM) « Ze MAM'use bien » va ouvrir dans le bourg de Meillac.

Cette MAM a été créée par trois assistantes maternelles, Pascale Lévêque, assistante maternelle depuis 17 ans, Corinne Berthelot, 13 ans d'expérience, et Mélanie Meunier, assistante maternelle depuis 3 ans après avoir travaillé en crèche.

« Nous nous sommes connues avec les ateliers du Relais d'Assistant Maternel. Nous faisons beaucoup de balades avec les enfants, on se croisait souvent. On a sympathisé », expliquent-elles. L'idée de créer une MAM a ensuite fait son chemin. « On en avait entendu parler autour de nous. L'idée nous a plu. Nous avons fait une formation 'Comment travailler en MAM ?'. Nous avons aussi visité différentes MAM pour nous renseigner. Cela nous a permis de valider notre projet et d'y aboutir. »

■ **Onze à douze enfants**

Onze à douze enfants pourront ainsi être gardés dans une maison neuve, rue des Moulinières, adaptée à cette activité. Les trois assistantes maternelles en seront locataires. « Ce vrai lieu de travail nous permettra de rompre l'isolement, de sécuriser les parents et de trouver ensemble des solutions, de travailler en équipe. Par contre, ce n'est pas une crèche familiale. Nous gardons chacune nos enfants, nos



Pascale Lévêque, Mélanie Meunier et Corinne Berthelot ont aussi suivi une formation sur la langue des signes et souhaitent élaborer des repas maison à partir de produits locaux et en majorité bio.

parents comme avant à domicile. C'est le parfait mix entre la crèche et la garde à domicile. Pour les enfants, leur socialisation et leur autonomie sera favorisée. Les parents sont contents. Grâce au bouche-à-oreille, nous sommes déjà au complet. »

■ **Une cagnotte Leetchi**

Pour ce projet privé, les Meillacoises organisent différentes ventes afin de financer mobilier, équipements et aménagements

adaptés à l'enfance ainsi que de l'électroménager. Elles viennent notamment de créer une cagnotte de financement participatif Leetchi. Elles souhaitent aussi faire un appel aux dons. Elles recherchent notamment une cuisinière vitrocéramique ou électrique en don ou à petit prix.

■ **Pratique :** contact zemamusebien@hotmail.com, 06 83 94 48 36, cagnotte <http://www.leetchi.com/c/mam-ze-mamuse-bien>